

BULLETIN MUNICIPAL / AGNOS INFOS

Le mot du Maire

NON à la Carrière de BUGANGUE !!!

La presse locale s'est largement fait écho de la relance du projet de la carrière entre Bugangue et le col d'Urdach par un entrepreneur d'Aramits. L'enquête publique du Préfet de région se déroulant du 17 février 2014 au 21 mars 2014 a été reçue en mairie et a bien été analysée.

Les 7 maires du syndicat forestier de Bugangue se sont opposés, dès la parution du nouveau projet d'enquête publique avec des arguments cochés dans une délibération qui vous sera transmise ultérieurement.

Sur le projet d'enquête publique, la sortie des 20 camions par jour se fait par la côte Boy et au croisement de la RN 134 à Gurmençon.

Si ce croisement s'avère impossible, (angle droit), c'est le village tout entier qui sera traversé.

Au delà de la dangerosité et des nuisances apportées par cette noria de camions sur cet axe routier, notre environnement traditionnel sera saccagé.

Une analyse géologique internationale des terrains de Bugangue font état d'amiante de surface, de terres rares, qui volatile, va pourrir tout notre environnement.

Finies les promenades dans le bois de Bugangue ! Finie la cueillette des champignons pollués par l'amiante de la carrière! Finies la chasse à la palombe et la chasse dans les bois. Finie l'exploitation forestière.

Finies les balades en vtt. Finie la tranquillité de notre beau pays. Finis les emplois dans le tourisme, gîte etc.... Fini le ruisseau pépinière de la Mielle !!!

La mobilisation des élus de la commune et au-delà, ont eu pour effet de faire repousser l'enquête publique prévue à compter du 17 février à une date ultérieure ... après les élections municipales.

Nous restons donc toujours plus que jamais mobilisés.

Le Conseiller Général et le Député ont été saisis pour qu'ils affichent leurs positions claires et nettes à ce sujet, ainsi que les têtes de liste de chaque village.

Une carrière route d'Issor a eu son agrément, et n'est toujours pas exploitée.

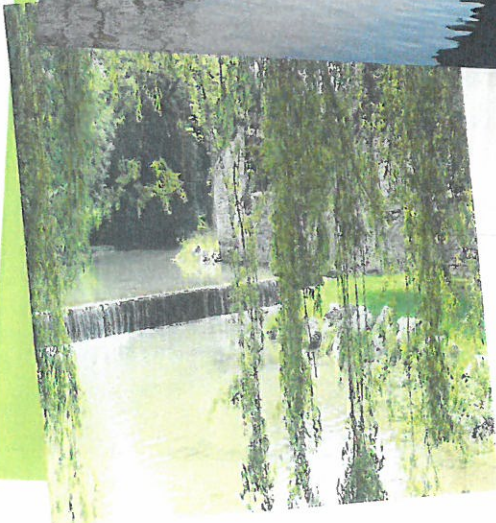
Logique où es-tu ?

Quel gâchis !!!

**Notre détermination pour s'opposer à ce projet est sans appel.
La mobilisation contre ce projet doit être générale.**

Le Maire

A.BERNOS



Nouveau Syndicat

L'évolution des villages a amené pour plus de réactivité, la création d'un syndicat unique d'eau : fusion du syndicat de production Jean Petit et du syndicat d'AEP.

Ce syndicat est dénommé :
« Syndicat du Castets ».

Les élus des quatre communes ont réaffirmé leur confiance au service public en laissant ce syndicat en régie communale.

Le mode de scrutin ne change pas

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Nouveau :

Présentation d'une pièce d'identité pour voter.
Impossibilité de voter pour une personne non candidate.



Station d'épuration

Comme informé sur le bulletin communal d'avril 2013: la station d'épuration a été inaugurée en octobre dernier.

Belle réalisation écologique de traitement des boues résiduelles par roseaux.

Un programme de pluvial et de ruissellement d'eaux de pluie ont été parallèlement menés suite aux pluies diluviennes des derniers jours. Fossés et puisards sont au programme.

Merci à l'écrêteur de crues !!

Suite aux pluies diluviennes des deux derniers mois, l'écrêteur de crue s'est mis en charge 6 fois afin de réguler le flux de la Mielle sans inondation sur Agnos, Oloron et Moumour.

La solidarité n'est pas un vain mot !!!

